



LA VIENNE DÉMOCRATIQUE

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DE LA VIENNE
N°1043 - AVRIL 2016



RETRAIT DE LA LOI EL-KHOMRI #OnVeutMieuxQueCa



Les photos du rassemblement du 31 mars

Page 5

Le Comas : la position de la
section de Poitiers

Pages 6 et 7

Et maintenant, comment
reconstruire à gauche ?
Contribution de Pascal Canaud

Page 4

Primaires : 2017, une autre voie
pour la France ?

Page 8

Défense de l'hôpital public :
Laborit en lutte

Pages 10 et 11

La place de l'arbre dans la ville,
contribution de Jean-Pierre
Mourier

Page 12

Vie du Parti

Page 9

Sortie en avril du livre de Pierre Laurent, 99 %

99%

Qu'est-ce que les 99% ?

Tout.

Que sont-ils à présent dans l'ordre politique ?

Presque plus rien.

Que faire ?

Travailler à nous unir.

Pourquoi ?

Pour tout changer.

99%
PIERRE LAURENT

PIERRE LAURENT

99%

Face au 1 % de la population mondiale qui possède plus que le reste de l'humanité, Pierre Laurent signe un acte fort de confiance dans le peuple français. Dans un langage simple et direct, il démontre la capacité des 99% à bousculer le cours de l'histoire, à condition de reprendre quelques bastilles.

Secrétaire national du Parti communiste français, Pierre Laurent est aussi président du Parti de la gauche européenne et sénateur de Paris. Ancien directeur de la rédaction du journal L'Humanité, il est le promoteur du « communisme de nouvelle génération ».



9,80€ TTC FRANCE
ISBN 978-2-7491-4813-7

cherche
midi

cherche
midi



1% de la population mondiale possède plus que tous les autres. Nous sommes les 99%!

cherche
midi

Le livre part de l'étude d'Oxfam international publiée début janvier sur les inégalités mondiales et notamment le chiffre "bombe": les 1% les plus riches de la planète détiennent plus de richesses que les 99% restants. Il a deux ambitions essentielles: faire la pédagogie du système capitaliste qui permet aux 1% d'imposer leur loi et démontrer que les 99% (et notamment les Français) peuvent reprendre la main sur le cours de l'histoire. Contrairement à tous les livres politiques du moment, il dit "nous" (et non "je") et porte sur le besoin d'unité et de réinvestissement populaire dans la politique. On y retrouve des éléments d'analyse, de projet, la question de l'engagement, de la France et du PCF. Contrairement à ce qu'on a pu lire dans certains médias, les questions soulevées vont au-delà de 2017 !

Destiné au grand public, 99% est un atout pour la bataille idéologique. Il met en cause les idées reçues et on peut dire qu'il tombe bien dans cette période de mouvement social contre la loi El Khomri! C'est l'outil idéal pour aller au contact des citoyens. Cela peut aussi être un outil de formation pour les nouveaux adhérents. C'est un livre à lire, mais aussi à offrir aux personnes qui, proches de nous, se questionnent peut-être sur la possibilité de s'engager au parti.

Passer commande (9,8 €) auprès de la Fédération de la Vienne - 140 Grand'Rue 86 000 Poitiers - 05 49 60 34 14

**2017 : Quelle France voulons-nous ?
Quel rassemblement, quel projet
pour reconstruire une alternative à gauche**

RENCONTRE DÉBAT-MERCREDI 27 AVRIL-20H
Salle Camille Pagé-Châtellerault

Avec :

Christian PICQUET, Fondateur du Front de gauche, responsable du PCF
Gisèle JEAN, Maire de Queaux, Vice-présidente de la communauté de communes du montmorillonais
Daniel SANCHEZ, Syndicaliste, responsable national
Citoyens, citoyennes, femmes et hommes de gauche, écologistes reprenons ensemble notre destin

REPRENONS ENSEMBLE NOTRE DESTIN !

Bravant la pluie battante, toutes générations confondues, ils étaient très nombreux dans la rue pour demander le retrait de la loi travail, exprimer leur colère face à un président de la République et un gouvernement inféodés au Medef.

La jeunesse dit clairement son refus comme nous avons pu le lire sur leurs banderoles (« la loi travail nous réduira en bétail ») et elle exprime sur les réseaux sociaux ses exigences : « la loi El Khomri on va la faire reculer. Mais on veut plus, on veut que ça change ! ».

Nous ferons tout pour que la mobilisation populaire s'amplifie afin de mettre en échec cette loi qui sacralise la flexibilité, le travailler plus pour gagner moins. Mais nous devons également tout faire pour que celles et ceux qui se mobilisent et sont dans la rue construisent ensemble une issue politique. Il n'y rien d'évident, ni de spontané, les expériences de ces dernières années et notamment la trahison du quinquennat Hollande, semblant fermer toute alternative, ont fait des dégâts et ouvert une brèche importante au Front national.

Les communistes ont pour ambition de verser au débat des propositions sur une question majeure qui traverse l'ensemble de la société, l'emploi. C'est le sens de la campagne « Zéro chômage - pour une société de partage », afin d'engager le débat avec les salariés et les citoyens, avec l'objectif de déposer une proposition de loi à l'automne. Une campagne pour que monte l'exigence de prendre le contrôle du crédit bancaire, de l'argent public donné aux entreprises, pour des contreparties de création d'emplois, de

formations qualifiantes, de recherche et d'innovation. Une campagne pour que monte l'exigence de droits et pouvoirs nouveaux aux salariés, aux citoyens et aux élus, l'exigence d'un code du travail du XXI^e siècle qui permettent de contester la main mise des actionnaires et de la rentabilité financière sur les entreprises. Faisons tout pour que celles et ceux qui se lèvent contre la politique actuelle se retrouvent pour déverrouiller le débat politique, pour mettre en échec le scénario de 2017 où ils n'auraient le choix d'un second tour de la présidentielle qu'entre un candidat de droite et Marine Le Pen. Ne nous résignons pas à cette fatalité qui conduirait à de nouvelles régressions sociales, démocratiques et politiques.

Le parti communiste veut bousculer la donne en se donnant comme objectif la construction d'un nouveau front populaire et citoyen qui fasse converger les forces de la gauche et de l'écologie politique, les forces syndicales, le mouvement social, le monde du travail et de la création.

Oui, nous voulons construire une nouvelle majorité avec un projet de gauche en rupture avec la politique Hollande-Valls, et des candidat-e-s porteurs de ce projet à la présidentielle et aux législatives de 2017. La rencontre-débat du 27 avril à Châtellerault « 2017 : quelle France voulons-nous » veut y contribuer.

Jean-Louis

Secrétaire de la section du châtelleraudais

Vienne Démocratique : abonnement 2016

La Vienne Démocratique, journal mensuel, lien d'échanges et de communication de la Fédération de la Vienne du PCF. S'abonner, c'est, avec la cotisation, l'autre moyen de soutenir la fédération.

Mensuel - Livré à domicile - 25 € à l'année

Je m'abonne/J'offre un abonnement à la Vienne démocratique

Abonnement : 25 €

Soutien : 30 € et plus (indiquez la somme ___€)

Nom _____ Prénom _____

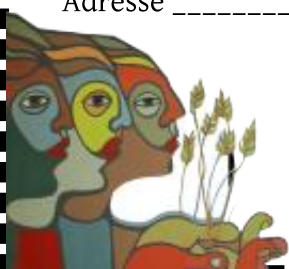
Adresse _____

Chèque à libeller à l'ordre de :

Société des éditions du Poitou

140 Grand Rue

86.000 Poitiers



Et maintenant,
comment reconstruire
à gauche ?

Alors qu'à Colonel-Fabien, les Portes ouvertes pour 2017 se poursuivent à travers des débats et échanges lors des lundis de gauche, la Vienne démocratique continue à ouvrir le débat dans ses colonnes et accueille ce mois-ci Pascal Canaud d'Ensemble ! 86.

Assister aux débats : www.pcf.fr/lundisdegauche

Nous écrire : redaction@vienne.pcf.fr

Et maintenant comment reconstruire à gauche ?

Notre département bénéficie d'un climat unitaire assez rare dans le pays. Au niveau des campagnes électorales cela s'est traduit par la liste « Inventons la Vienne » où se retrouvaient rouges et verts, la liste municipale « Osons Poitiers » qui va du NPA au PG et Ensemble ! en passant par EELV. Au sein du comité de liaison du FDG de la Vienne nous avons réussi à nous respecter, à ne pas nous immobiliser en cas de divergence. Le Sud Vienne a su créer une dynamique citoyenne.

Actuellement, nous savons les un-es et les autres que nous ne pourrons affronter seul (le seul FDG, un seul parti, un seul candidat) un rapport de force social défavorable pour l'instant : loi Macron, répression syndicale, loi El Khomri. ; Tafta, migrant-es, climat ; montée du racisme et du nationalisme cocardier, du FN et une longue liste d'etc.)

Nous n'avons pas d'autre choix que de nous regrouper pour acquérir une taille critique pouvant être vecteur d'espoir.

Mais il n'y a pas là qu'un choix par défaut.

En effet, le débat à gauche est complexe et les positions des un-es et des autres ne recourent pas le contour des organisations. Le débat est rude au sein d'EELV comme au sein du PCF, du PG et d'Ensemble ! sans parler du PS.

À l'occasion des élections passées nous avons expérimenté ce qui marche pour créer l'union des organisations : partir d'un socle commun programmatique et s'adresser à toutes les militant-es, sans distinction d'étiquette. C'est cette démarche qu'il faut étendre à tout le pays.

Mais cela ne suffira pas car le but n'est pas de faire bien fonctionner un cartel d'organisations, une union de militant-es encarté-es qui marche, mais de créer un mouvement dans la société qui entraîne de

nouveaux et nouvelles militant-es, plus divers socialement, plus jeunes, avec d'autres formes de lutte, qui mette fin au divorce entre les luttes et les campagnes électorales, entre le mouvement social et le combat dans les institutions de l'état bourgeois. Il nous faut marcher en équilibre entre d'une part l'ancien qui sert encore, la mémoire des luttes, un savoir faire militant, une habitude du débat, et d'autre part le nouveau (qui doit chasser le vieux sclérosé) : nouvelles têtes, nouvelle façon de lutter contre l'exploitation, féminisation et surtout nouvelles pratiques démocratiques ce qui implique notamment la construction d'un programme créé et maîtrisé collectivement.

C'est à ce prix que l'on pourra affronter la construction d'un nouveau discours d'émancipation qui prône l'amitié entre les peuples et la lutte contre l'Union européenne, qui privilégie l'identité sociale à l'identité nationale, qui construise la perspective d'un universalisme sans classe.

Pascal Canaud

LES LUNDIS DE GAUCHE

Depuis le premier février, tous les lundis à 18h30 à Colonel-Fabien, Pierre Laurent invite au débat : « Je souhaite apporter ma pierre, celle du Parti communiste, à un débat nécessaire à gauche, sur les enjeux de la période et les grands défis auxquels la France est confrontée.

Je le fais en invitant des personnalités, acteurs et actrices du monde associatif, syndical et politique, du monde de la culture et de la recherche, à un dialogue suivi sur les questions du travail, de la sécurité et des libertés, de la transition écologique, sur un nouvel âge de la démocratie, sur les biens communs, le mieux vivre, la voix de la France et de l'Europe, la paix...

Et je suis ouvert à tous les dialogues pour inventer une alternative aux politiques suivies aujourd'hui. »

Suivre les lundis de gauche en direct : <http://www.pcf.fr/lundisdegauche>

RASSEMBLEMENT DU 31 MARS

La pluie battante n'a pas arrêté les 1 200 000 jeunes et salarié-e-s qui ont défilé dans 260 lieux en France le 31 mars. Ils étaient 7000 à Poitiers, 1000 à Châtellerauld et 200 à Montmorillon.

Ces défilés ne sont que la partie immergée de la colère sociale : plus de 70% des Françaises et Français veulent le retrait de cette loi de casse du Code du travail. Les sénateurs communistes, sous les invectives de Manuel Valls et les huées de parlementaires de droite, d'extrême-droite et socialistes ont brandi dans l'hémicycle des pancartes : Loi Travail non merci!

Le gouvernement avait cru qu'en négociant le ralliement de la CFDT et en multipliant les intimidations policières, il découragerait le mouvement. C'est raté ! La pression populaire s'amplifie et se sera de nouveau exprimée dans la rue le mardi 5 avril et le samedi 9 avril prochains.

Pour connaître les prochains rendez-vous, consulter le site du PCF : www.86.pcf.fr



Le "KrasuBar" de la CGT, installé sous le pont SNCF de la Porte de Paris.



Départ de la Porte de Paris vers Blossac.



La vue depuis Blossac.



Et retour sous parapluie au point de départ, quelque trois heures plus tard.

COMAS : SORTIR PAR LE HAUT D'UNE SITUATION INSENSEE

La polémique enfle autour des annonces de la Mairie de Poitiers concernant l'avenir du COMAS. Le conseil de section de Poitiers du PCF s'est réuni pour démêler les enjeux du conflit et trouver les solutions souhaitables.

QUE DIT LA LEGISLATION ?

L'action sociale en direction de leurs agents est une obligation pour les collectivités territoriales. Il leur revient de décider du type de prestations, du montant, des modalités de mise en œuvre et des dépenses qui y seront consacrées. Elles peuvent donc décider d'en déléguer tout ou partie à une ou plusieurs associations, c'est le choix qu'avait fait la ville de Poitiers par l'intermédiaire du COMAS (association loi 1901 gérée par les salariés de la Ville, de l'agglomération et du CCAS ainsi que des mandats syndicaux) pour une partie de l'action et l'animation sociales.

HISTORIQUE DU CONFLIT

Depuis une dizaine d'années, le COMAS était manifestement géré d'une manière fort laborieuse. L'association a présenté à de nombreuses reprises des déficits de fonctionnement importants qui furent épongés par la trésorerie mais aboutissaient à des inégalités d'accès aux droits pour les salariés, avec par exemple l'arrêt des prestations en cours d'année et donc au seul bénéfice des premiers demandeurs. Fin 2014, le COMAS accusait un déficit de 194000€, l'équivalent annuel de ses entrées en subventions (hors agents et locaux mis à disposition par la ville et nécessaires pour la conduite des actions).

En Novembre dernier, la CGT présentait un programme avec la volonté d'assainir la gestion du COMAS et de garantir des prestations sociales dignes à tous les agents. Parmi ses propositions, il est question, à terme, de modifier le champ d'action du COMAS : que l'action sociale revienne à la charge de l'employeur via son service social et que le COMAS se concentre donc sur les activités culturelles, sportives et de loisir (autrement dit, l'animation sociale). La CGT remporte largement les élections au Conseil d'Administration et se retrouve (avec 11 sièges sur 16 au CA) à la tête d'un navire sabordé au préalable par ses anciens capitaines et abandonné entre temps par une partie de ses contributeurs comme les mairies de Buxerolles et Migné-Auxances qui ont fait le choix de déléguer l'action sociale à une association nationale (CNAS).

Le nouveau CA du COMAS présente un budget pour 2016 qui s'appuie sur la maximisation des dépenses prévisionnelles grâce à une nette augmentation du nombre de ses adhérents (seuls bénéficiaires des

prestations) qui serait permise par la gratuité de l'adhésion et un effort de communication. L'association demande le doublement de la subvention (+160000€), alors que la mairie propose une augmentation de 1600€

Confrontée à la nécessité de revoir son budget, l'association est contrainte de restreindre ou d'annuler certaines prestations (après discussion en Assemblée générale du COMAS). Elle fait le choix d'annuler l'arbre de Noël, déjà organisé in extremis l'an passé grâce notamment au dévouement de quelques agents volontaires. La situation s'envenime, l'arbre de Noël faisant partie du protocole d'action sociale signé entre la mairie et le COMAS.

Face à ces difficultés, une réunion de travail entre la Mairie et le COMAS est programmée le 10 Mars, l'association s'engage à y amener ses comptes certifiés. Mais quelques jours avant, il est annoncé dans la presse la mise sous tutelle du COMAS, la reprise en main de ses activités directement par la mairie ainsi que la suppression des personnels et locaux mis à disposition. Le motif invoqué est fallacieux : la non-présentation des comptes certifiés.

DE NOMBREUSES QUESTIONS SE POSENT

Pourquoi la mairie et ses élus ne sont pas intervenus plus tôt alors qu'elle était informée de la gestion désastreuse du COMAS et de l'argent public qui lui était attribué durant de longues années ?

Pourquoi la mairie a-t-elle proposé une augmentation de subvention aussi faible sans présenter au préalable un projet d'internalisation de l'action sociale convenable et qui laisse au COMAS l'animation sociale, culturelle et sportive avec des moyens suffisants (ce qui est donc cohérent avec la vision de la CGT) ?

Cette situation conflictuelle est donc le résultat de la cristallisation des nombreuses crispations entre les personnels et l'employeur provoquées par une gouvernance et un dialogue social pour le moins défailnants au sein de la Mairie de Poitiers depuis le début de ce mandat et le précédent.

Comment s'étonner que ce climat de méfiance installé à tous les niveaux du dialogue social ne permette plus un travail serein ? Comment s'étonner que l'annonce hâtive et brutale de la décision peu mesurée et encore moins concertée de la reprise en main de l'action sociale directement par la mairie, sous un motif fallacieux et au moment où le travail semblait s'engager entre la mairie et une direction du COMAS renouvelée qui présentait un projet convenable, ne provoque la colère, l'incompréhension et le sentiment d'injustice légitimes des agents et de leurs représentants au COMAS ?

LES PRIORITES ET LES SOLUTIONS

Au-delà des considérations légales et contextuelles subsistent les enjeux centraux : permettre à tous les salariés de bénéficier de la socialisation d'une partie de leurs salaires sous la forme de prestations sociales dignes, décidées collectivement et assurées tout au long de l'année ; tout ceci en assurant une gestion responsable et transparente des moyens alloués.

Nos élus pèseront de tout leur poids au sein de la majorité et feront tout leur possible afin que le travail d'élaboration de l'avenir du COMAS et de l'action sociale pour les salariés soit réalisé avec les agents et leurs représentants syndicaux élus au COMAS (que nous élus rencontrerons à nouveau au plus vite), mais aussi dans le respect des conditions nécessaires à toute solution convenable :

- Que des prestations sociales dignes pour tous les personnels et notamment les plus précaires soient garanties, avec des moyens (budgets, agents, locaux...) en hausse.

- Qu'un calendrier engageant toutes les parties soit adossé à la décision pour que la mise sous tutelle du COMAS et de ses activités reste bien transitoire.

- Que l'animation sociale, culturelle, sportive soient remises totalement entre les mains des salariés et de leurs représentants élus en Novembre au CA du COMAS.

Pour sortir de la situation actuelle intenable et que le travail du COMAS puisse reprendre rapidement sans trop de rupture :

- Qu'immédiatement soient remis à disposition des locaux suffisants pour accueillir le matériel du COMAS aujourd'hui stocké par la force des choses chez des militants de la CGT et dans les locaux du syndicat.

- Qu'immédiatement le CA du COMAS puisse récupérer les archives de l'association et ses fichiers informatiques qui sont tous deux privés et toujours présents dans les locaux repris par la mairie.

LE FOND DU PROBLEME

Si le budget de l'action sociale, à ce niveau de prestations, est déficitaire pour une association, à moyens constants il le sera fatalement pour la collectivité. La pression sur les salaires et les prestations sociales est une conséquence directe de la baisse des dotations de l'État aux collectivités.

Le député-maire de Poitiers a pris sa part de responsabilité en défendant et votant les politiques d'austérité et l'étranglement financier des collectivités territoriales.

Le conseil de section de Poitiers

Du côté des élus de Poitiers

UNE NOUVELLE ELUE A POITIERS

Intronisée lors du conseil municipal du 7 mars dernier, Nathalie Rimbault-Hérigault rejoint les quatre camarades déjà en place à la municipalité de Poitiers et est en charge de la qualité environnementale.



VIDEO SURVEILLANCE

Les élus communistes de Poitiers prennent position dans un communiqué : *La vidéo surveillance sur la voie publique était un point de désaccord entre le PCF et le PS lors de la validation du programme des municipales de Poitiers. Il l'est toujours. Le groupe des élus PCF de Poitiers votera, sans surprise pour la majorité, contre cette mesure qu'il considère comme inutile, coûteuse et dangereuse pour les libertés individuelles et collectives.*

BUDGET

Austérité ou solidarité. Le budget présenté cette année préserve les fondamentaux de la politique municipale malgré une nouvelle baisse très importante des dotations de l'Etat.

Depuis des décennies, Poitiers a fait le choix de mettre en œuvre une politique de solidarité, de culture, d'éducation et de justice sociale. Ce choix, validé par les habitants lors des élections municipales, est menacé par la politique budgétaire d'austérité décidée par le gouvernement.

Si l'on considère que les objectifs et les moyens de notre politique sont les bons alors il faut dire que nous ne pourrions continuer dans quelques années à les financer si la politique d'austérité se maintient. Nous le pensons.

D'autres peuvent considérer que l'austérité est la bonne voie. C'est leur droit. Mais ils doivent être honnêtes et expliquer aux Pictaviens les conséquences : quels services seraient supprimés, quels tarifs seraient augmentés, de combien de postes la masse salariale serait diminuée !

Au contraire, nous pensons que l'investissement public est un fort levier de création d'emploi mais surtout l'outil indispensable de justice et de solidarité qu'il nous faut défendre et développer.

Le groupe des élus communistes et républicains

2017, UNE AUTRE VOIE POUR LA FRANCE ?

Problème épineux : si rien ne se passe, le premier tour de l'élection présidentielle se réduira à choisir qui sera en face de Marine Le Pen au second tour, et conduira à marginaliser toute perspective de transformation sociale. Comment sortir de cette impasse ?

Quant aux législatives, elles sont mises au second plan alors que, quel que soit le résultat des présidentielles, ces élections sont décisives pour construire une majorité.

Penser qu'il est possible par une primaire d'éviter qu'il y ait un candidat « social-libéral » au premier tour de la présidentielle serait une erreur. Une autre serait de penser que les « frondeurs » du PS sortiront du processus décidé par leur parti, leur investiture aux législatives étant en jeu...

La direction du PCF a certainement eu raison de ne pas fermer la porte et de discuter avec les initiateurs des appels aux primaires, dans le but de promouvoir la construction d'une plate-forme en rupture avec la politique gouvernementale.

PENSER QU'IL EST POSSIBLE PAR UNE PRIMAIRE D'EVITER UN CANDIDAT SOCIAL-LIBERAL AU PREMIER TOUR SERAIT UNE ERREUR.

Il faut certes avoir l'objectif d'un socle de propositions qui soit un mandat pour une candidature porteuse d'une alternative, avec une ambition majoritaire. Mais il est douteux qu'on puisse y arriver par la participation au comité de la primaire : ses initiateurs restent manifestement centrés sur la question de la candidature, ils semblent même entretenir la douce illusion qu'une candidature « social-libérale » pourrait être ainsi écartée.

La démarche personnelle de Jean-Luc Mélenchon n'aide certainement pas non plus à faire partager largement un contenu, puis une candidature, outre le fait que cela compromet la poursuite du Front de Gauche.

Quant à la participation du PCF au comité de la primaire, elle est manifestement mal comprise, et le risque existe de laisser penser que nous nous engageons dans une primaire avec le PS, et ainsi que le PCF se laisserait instrumentaliser, et pour cause : même s'il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac, comment imaginer qu'on puisse participer

à une primaire avec ceux-là même qui enterrent la Gauche et nous emmènent droit dans le mur ? Dès lors, si l'on obtient pas rapidement une avancée significative, investir l'appel à une primaire de gauche pourrait vite être contre-productif.

COMMENT IMAGINER QU'ON PUISSE PARTICIPER A UNE PRIMAIRE AVEC CEUX-LA MEME QUI ENTERRENT LA GAUCHE ?

Il y a donc un besoin de clarification. Ce besoin se fait d'autant plus sentir que le doute chez les militants n'est pas propice à leur mobilisation.

Et si nous voulons réussir la grande consultation citoyenne pour aller à la rencontre de 500.000 personnes, nous avons besoin de toutes nos forces. Il faudrait même arriver à impliquer bien au-delà de nos militants, et il y a peut-être une opportunité avec la bataille autour de la loi El Khomri.

Comment faire pour que cette lutte puisse trouver un débouché politique ? L'implication dans un processus politique de tous les acteurs engagés dans pour le retrait de la loi est certainement une des clefs du rassemblement.

Faut-il aller plus loin et mettre dès maintenant en avant une proposition de candidature communiste (une nouvelle tête, jeune), tout en étant disponibles pour la construction d'un projet et d'une candidature commune ? Faut-il dire que nous sommes disposés à soutenir une candidature du mouvement social ? Faut-il être à l'initiative d'un appel de personnalités du mouvement social en cours ?

Les communistes sont en plein débat, et ils ne sont pas les seuls. En tout état de cause, une initiative qui bouscule la donne serait la bienvenue, mais est-ce possible dans ce contexte de grandes manœuvres, où tous les repères sont brouillés ?

Yves Jamain
Secrétaire départemental

LA FAMILLE NADAL AUJOURD'HUI

À la suite de l'article sur le livre « De l'autre côté des Anuages » de Magali Cervantès relatant sa vie paru dans la précédente Vienne démocratique, notre camarade Mercedes (92 ans) nous a reçu dans son petit appartement des Templiers à Poitiers où elle est entourée de deux de ses filles et regarde la télévision espagnole... Sa série préférée *Aimer dans des temps très durs* occupe ses après-midis. Sa fierté est dans sa famille constituée de ses enfants, ses 24 petits-enfants, ses 34 arrière-petits-enfants et son arrière-arrière-petite fille !

Sa mémoire est très vive et elle a fait revivre pour notre journal qu'elle lit chaque mois des souvenirs souvent difficiles, en particulier la méfiance de certains poitevins envers les réfugiés espagnols du Camp de la route de Limoges, les trajets de 29 kilomètres pour aller travailler et la difficulté de vivre l'exil ...

Sur la photo 5 générations : Mercedes, sa fille Mercedes, sa petite-fille Mercedes, son arrière-petite fille Maeva et son arrière-arrière petite-fille Liloa !

Françoise Poteau



Retrouvez les bulletins de secteur du PCF sur :

www.pcf.fr/7056

Lettre des relations internationales, La Revue du Projet, Carnets Rouges, La lettre du Réseau école, Terre-Mer, Féminisme-Communisme, Plein Temps, La Lettre du RAPSE...

UNE POITEVINE A LA TETE DES JEUNES COMMUNISTES

La nouvelle secrétaire générale du mouvement des jeunes communistes français élue lors de l'assemblée nationale des animateurs le 13 mars à Paris, Camille Lainé, a été responsable du mouvement des jeunes communistes de la Vienne jusqu'en 2013.

Le 20 février dernier elle participait à Poitiers au repas partagé où les jeunes communistes poitevins avaient invité leurs amis et camarades (photo : au milieu).

Dans l'Huma du 16 mars dernier, elle déclare en particulier :

« [...] *Le fait d'accéder à cette responsabilité en plein mouvement social me motive énormément. Cela renforce bien sûr ma détermination. C'est aussi l'état d'esprit de toute la direction de la JC.*

Dans l'immédiat, mon premier objectif est que le mouvement jeunes communistes soit pleinement partie prenante de la mobilisation en cours et contribue à mettre en échec le projet de loi El Khoméri et qu'il soit en même temps force de propositions pour un autre avenir de la jeunesse . [...] »



MAIS DANS QUEL MONDE VIVONS-NOUS ?

Le Centre Hospitalier Henri-Laborit (CHL) est le seul établissement spécialisé en santé mentale dans la Vienne. Il traite toutes les pathologies mentales et apporte des soins de proximité développés sur tout le département (site CH-Laborit).

Pour comprendre l'actualité du CH Laborit, revenons à quelques décennies de cela...

C'est en 1938, que le département de la Vienne voit la création d'un l'hôpital psychiatrique (le terme psychiatrique remplacera dorénavant celui d'asile d'aliénés avec le décret du 8 avril 1937).

« Un monde qui rêve d'une société sans fou. Mais une société sans fou serait une société folle ! »

Avec l'arrêté du 11 mars 1975, l'établissement devient le Centre Spécialisé de la Vienne ou CHSV, dénomination qu'il conservera jusqu'à l'année 1995 où il devient officiellement Centre Hospitalier Henri-Laborit. (Cf site CH-Laborit Docteur Gérard Simmat 2010 neurologue)

« Le CHL s'adapte au fur et à mesure aux besoins de la psychiatrie et nul doute qu'il continuera dans cette direction dans les prochaines décennies. » Le Docteur Gérard Simmat conclut donc sa présentation historique sur cette note d'espoir, mais qu'en est-il véritablement aujourd'hui, en mars 2016 ?

C'est en septembre 2015, que le Dr Hervé Bokobza, figure des fondateurs du Collectif 39, et directeur d'un établissement pour jeunes psychotiques, lance un cri aussi effrayant qu'assourdissant;

« Des pratiques d'un autre temps, d'un autre âge se déroulent quotidiennement dans notre pays : celles de la contention physique. En France, chaque jour, on enferme, on immobilise, on attache, on sangle des personnes malades. Ces pratiques inhumaines avaient quasiment disparu. Or, et les contrôleurs des lieux de privation de liberté l'ont constaté, elles sont désormais en nette augmentation et qui plus est banalisées, comme des actes ordinaires. Dans le projet de loi sur la santé, il est même écrit, non sans cynisme ou ignorance, que ces actes auraient des vertus thérapeutiques. »

D'autres psychiatres dénoncent dans un même temps « les petites économies traquées partout par l'hôpital qui vont occasionner des grands drames chez nous... ».

La CGT quant à elle revendique une psychiatrie publique humaniste qui place le patient au centre d'une prise en charge adaptée et de qualité avec des agents formés en nombre suffisant dans les services.

Cela place les directions devant leurs responsabilités pour les décisions à venir, y compris au CH Laborit...

Et c'est ainsi que lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, la direction du CH Laborit lance les axes majeurs de la nouvelle réorganisation ; entendez



« nouvelle organisation dans le cadre de la loi Santé » qui avait sous l'impulsion de l'intersyndicale Henri-Laborit, provoqué une très forte mobilisation et une grève le 28 septembre 2015, jour de la mise en place de la nouvelle organisation.

Christophe Verduzier, nouveau directeur du CH Laborit, missionné par l'ARH depuis 2015, présente donc l'apanage des nouveautés que son centre va connaître en 2016, tel que la mise en œuvre du nouveau projet médico-soignant, la création d'une nouvelle unité d'accueil et d'orientation du patient, la poursuite de la recherche, le travail extra-hospitalier, l'ouverture d'un accueil de soins pour adolescents, etc. On crée des unités nouvelles, il faut du nouveau et encore du nouveau, pour une société toute neuve, bariolée de nouveaux projets, tous toujours plus joliment et techniquement nommés les uns que les autres. On développe, on met en place, on poursuit... Mais pour qui ? Et avec qui ?

« Aujourd'hui, on enferme des gens sous prétexte qu'on ne peut pas les surveiller, parce qu'on a d'autres tâches. » Philippe Borrel

Une pilule que la CGT Laborit ne compte pas avaler.

Les attentats du 13 novembre dernier à Paris, sonneront l'arrêt des luttes entamées en septembre 2015 à Laborit contre la « nouvelle organisation ».

Mais loin d'être démobilisé, le personnel reprend le chemin des AG intersyndicales et ressort les banderoles dès janvier. Car ce qui se cache derrière les belles et fraîches déclarations de la direction à la Presse locale, a un tout autre goût, pour un tout autre coût, comme lui répondra la CGT : « Nous n'acceptons pas les modalités de la réorganisation que la direction compte mettre en œuvre en mars. Elle prévoit les transferts vers le CHU de notre standard, de notre unité radiologie. La direction propose de nouveaux plannings, mais sans effectif pérenne, on nous parle de CDD, à temps partiel. L'an dernier, cette mesure avait été abandonnée suite à notre mouvement. »

Faire des économies, développer des actions de modération de la masse salariale, notamment à travers une gestion plus rigoureuse des effectifs... La masse salariale, 1300 employés, c'est 83 % du budget global du

CH Laborit. Sachant qu'il est prévu une économie de 700 000 euros en 3 ans... La masse salariale ? Un gisement potentiel d'économie ! Des formations qui coûtent cher, alors que l'on peut trouver du personnel à moindre coût, mais pas sans danger ! Des contrats comme les CUI, les CAE, les CDD rémunérés à 60% pour un travail de flexi-insécurité, justifient comme il se doit, la notion chère au libéralisme dévorant ; la flexibilité, comme unique réponse de ce patronat caché derrière les gouvernements, jouant à casser la dignité de l'être, qui ne peut plus se reconnaître par aucune spécificité.

Car la formation des soignants est également au cœur des abysses dans lesquelles la psychiatrie glisse aujourd'hui. « Si on ne pose pas la question de la formation des personnels qu'on a complètement despécifiée, déqualifiée, supprimant l'internat psychiatrique et le diplôme d'infirmier psychiatrique, si on ne remet pas de la pensée dans tout ça ; Qu'est-ce que la folie ? » (En 1992, les derniers I.S.P. entrent en formation. Après eux, la filière spécifique n'existera plus).

Quel sens donner dans ces conditions, à la psychiatrie, dès lors que les soignants et les patients sont toujours davantage déconsidérés ?

Dans un courrier adressé à Jean-Michel Clément, député de la Vienne, la CGT Laborit peint un tableau bien pâle et proche du désespoir des conditions de travail et de soins dans l'enceinte du CH Laborit. Le personnel constate une augmentation des tensions, de frustrations accumulées dans la relation personnel-patient, source de violences appelant des réponses par contention physique au détriment de la contenance relationnelle qui prévalait jusque-là. S'ajoutent l'étiement du personnel, des services bondés, une approche « techniciste » de la gestion du personnel, qui sont autant de causes d'une souffrance profonde au travail qui n'en finit pas de se décliner sous forme d'irritabilité, arrêts maladie, troubles psychiques, effondrement, épuisement, dépression, maladies somatiques diverses...

Alors, l'application de la loi N° 2016-41 de modernisation du système de santé, permettra-t-elle d'en finir avec l'état de dégradation avancé dans lequel l'hôpital psychiatrique s'enkyste ?

« Cette loi ne permet pas la continuité des soins, mais bien celle de la contrainte » Dr Guyadert.

Au milieu de toutes les lois qui se chevauchent rapidement en ce moment sous la directive du gouvernement socialiste, l'hôpital Laborit pris en étau se retrouve roulé-boulé entre la loi Santé pour qui la santé mentale n'est sans conteste pas la priorité, la loi sur la

justice, qui facilite encore d'avantage le passage et la détention des déviants de l'hôpital psychiatrique à la prison, où le prix de journée reste inéluctablement bien plus bas que celui d'un service psychiatrique de soins, et la loi Notre et sa désertifiante restructuration des territoires.

C'est donc en 2013 que la direction du CH Laborit décide la fermeture des CMP (centres médicaux-psychologiques) ruraux enfants et adolescents de Chauvigny, Civray et Lusignan et ce, pour une durée indéterminée. Seul le centre de Civray sera ré-ouvert après la mobilisation du personnel sous l'égide de la CGT. Ces centres représentaient des pôles d'accueil, d'écoute uniques pour des populations déjà éloignées, souvent isolées tant géographiquement que culturellement. Ce sont autant de

réseaux éteints, comme les carrefours d'un maillage socio-culturel rayés de la nouvelle carte, des nouveaux territoires.

Mais il semble que les maux dont souffre la psychiatrie n'en finissent pas, et le mois de mars 2016 voit poindre une nouvelle obligation, sortie de la loi Santé : celle pour les établissements publics de santé d'adhérer à un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), ce qui reviendrait à placer la psychiatrie sous la coupe d'un centre hospitalier majeur et central. Dans la Vienne, le futur GHT serait donc piloté par le CHU Jean-Bernard auquel viendront se rattacher, le CH Camille-Guérin de Châtelleraut, le CH Renaudot à Loudun et le CH Laborit, celui de Montmorillon ayant déjà « fusionné » avec le CHU de Poitiers au 1^{er} janvier 2016.

À l'instar de la CGT Laborit, depuis la parution de ce texte de loi des voix s'élèvent vertement, telle la déclaration de la Communauté médicale EPS, pour qui, « la psychiatrie n'est pas une spécialité mais une discipline médicale au même titre que la médecine, la chirurgie et l'obstétrique », estimant qu'un GHT « consiste à faire rentrer la psychiatrie dans une caricature aggravante de l'hospitalo-centrisme. »

Dans ce sens, la CGT Laborit a déposé une demande de dérogation, misant sur la spécificité du CH Laborit de par son positionnement sur toute la psychiatrie du département de la Vienne, son statut universitaire, ses hôpitaux de jour, ses CMP... avec l'espoir mince, d'échapper à ce rattachement d'un centre hospitalier psychiatrique auquel on exige des coupes budgétaires dantesques à son voisin cinq fois plus imposant, ayant réussi le tour de force de réaliser des bénéfices dans la gestion qu'il pratique en terme de santé publique !

Réponse très très prochainement, sans doute entre deux manifs !!!

D'après une rencontre au local de la CGT Laborit, avec Gérard, Éric et Sébastien.



LA PLACE DE L'ARBRE DANS LA VILLE

En ce moment, à Poitiers, on parle de projet de charte de l'arbre. Ma vie professionnelle passée (forêt, paysage, urbanisme) m'incite à faire part de quelques avis techniques sur la question afin de sortir des débats trop idéologiques, quoi qu'il faille bien reconnaître une part de perspective politique dans l'idée que l'on se fait de l'organisation de la ville, donc de la vie en ville.

Un certain nombre de facteurs incontournables sont à prendre en compte :

- le climat

- le sol

- l'exposition (par exemple les amandiers en exposition sud sur la rive gauche du Clain adossée à la roche)

- le temps (chaque arbre a son histoire passée et à venir). Un arbre dans la ville doit pouvoir envisager sa vie à l'horizon 50 /100 ans et plus. Des perspectives à plus court terme concernent davantage les arbustes et buissons. Considérer la dimension temps implique nécessairement une gestion d'une durée appropriée et donc un plan global d'aménagement qui, renouvelé de 15/20 ans en 15/ 20 ans permettra à chaque arbre ou groupe d'arbres de prendre la place et le rôle qui lui auront été affectés dans la ville.

- L'espace : l'endroit où se trouve l'arbre par rapport à l'urbanisation, son implantation - isolée, en alignement, en groupe dans un parc, le long d'une rivière- impliquent des traitements différents. On doit aussi prévoir, lorsqu'un arbre est planté, l'espace dont il aura besoin pendant sa durée de vie. Par exemple, un alignement trop serré conduira nécessairement à des difficultés sanitaires pour les sujets lorsqu'ils grandiront; des arbres appelés à se développer doivent être situés de façon à ne pas gêner dans les décennies à venir.

- Le paysage : les formations arborées (parc, alignement, arbre remarquable) participent à la structuration du paysage et à sa diversification (garantie de non fragilité). Dans ce domaine, il faut gérer ce que les spécialistes appellent le « paysage mythique » celui que nous avons les uns et les autres dans la tête ; par exemple, un cyprès aux abords d'un monument, d'un cimetière ou d'un stade n'est pas perçu de la même façon par tout le monde ; la suppression simultanée d'un grand nombre de sujets dans un alignement sera forcément plus mal vécue qu'une exploitation disséminée étalée sur plusieurs années.

Un plan global d'aménagement est nécessaire pour travailler sur le long terme. Il se déclinera en plans de gestion (sexennaux par exemple). Il pourrait comprendre :

- un état des lieux au temps T (nature et situation dans l'espace des essences, leur âge, leur état sanitaire)

- les objectifs que l'on assigne sur le long terme aux différentes catégories d'arbres (renouvellement des sujets, étalement des classes d'âge...)



- les actes de gestion à effectuer pour atteindre ces objectifs et leur programmation dans les plans successifs

- l'entretien annuel, en particulier la suppression des branches mortes ; en effet, leur présence ne nécessite pas forcément l'abattage de l'arbre

- les données économiques : planter un arbre de haute tige coûte cher et il faut encore de nombreuses années pour qu'il remplisse sa fonction (pensons à l'impatience de certains Poitevins de voir de l'ombre sur la place de l'Hôtel de Ville). Couper un arbre qui n'a pas atteint sa maturité représente une perte certaine que les spécialistes appellent « perte d'avenir ».

Enfin les arbres constituent, et ce n'est pas le moindre, un habitat et une source de nourriture pour les oiseaux.

Les moyens pour réaliser cela sont là ; un personnel compétent existe dans les services de la ville. On peut constater avec intérêt, par exemple, la façon dont, au quartier des Trois Cités, la circulation automobile a été modifiée pour mettre en valeur des arbres remarquables.

Il faut une volonté politique pour donner l'impulsion nécessaire, et je suggère que le plan global d'aménagement soit présenté et soumis aux citoyens dans un processus analogue à celui du plan d'urbanisme.

Ces quelques réflexions ne prétendent pas instaurer une « bible », mais donner quelques idées en vue de l'élaboration et de la popularisation de la « charte de l'arbre ». Ainsi, le bruit de la chute de nos platanes de Beaulieu pourrait permettre la mise en route d'une démarche de progrès pour l'arbre dans la Ville.

Jean-Pierre Mourier

Suite à son interpellation musclée pendant la manifestation contre l'abattage des arbres de Beaulieu, Katia Lipovoi est convoquée devant le procureur pour une composition pénale. Katia est accusée de violence envers les forces de l'ordre et attend sa condamnation. Le collectif des habitants de Beaulieu appelle à la soutenir le 18 avril à 11h place du Palais de Justice à Poitiers.

En tant que trésoriers, nous sommes dans notre rôle de vous demander toujours plus, tout en dépensant toujours moins. Un point d'équilibre est à trouver et soyez certain que nous nous y employons au maximum.

Cependant, dans un contexte difficile, avec la montée des peurs et la démagogie des forces réactionnaires, nous sommes également conscients que parler d'argent n'est pas toujours aisé. Nous vous incitons tous les mois, dans les colonnes de votre journal, à ouvrir votre porte monnaie et à verser à la souscription. Ce geste noble, nécessaire et salvateur, nous touche énormément car nous savons que pour beaucoup, cet effort est difficile.

Dans notre société bling-bling, parler d'argent provoque souvent un certain malaise. C'est toutefois salubre de pouvoir partager avec vous les inquiétudes de la fédération quant à ses finances. Il nous faut faire attention, car sans être aux abois, nous ne roulons pas sur l'or. En effet, la souscription pour cette année est en retard par rapport à l'année dernière. En 2015, au 29 mars, nous avons collecté 9653,50 euros, alors que cette année à la même date, nous n'avons

engrangé que 1950 euros. Cet écart de 7703,50 est inquiétant car il est le reflet des difficultés de chacun à pouvoir se montrer généreux.

La souscription devient alors un outil de lutte pour irriguer vers la fédération des petites rivières financières qui, nous le souhaitons, deviendront un grand fleuve grâce à vous. Si nous voulons que nos luttes sociales, sociétales et politiques aboutissent à un monde meilleur, il vous faut continuer à nous soutenir financièrement.

Nous vous savons sensibles à ces luttes et nous savons également que nous pouvons compter sur vous pour donner encore un peu plus à la souscription. Alors soyez généreux, même si c'est difficile. Au moment de remplir votre chèque, soyez confiant, car votre argent sera toujours utilisé de la manière la plus efficace pour faire aboutir les idées que nous partageons.

Luttons, luttons encore, pour que de la souffrance actuelle naisse un avenir de paix et de justice.

Pascal Lefebvre, trésorier
Éric Rimbault, trésorier-adjoint.

POUR PARTICIPER A LA SOUSCRIPTION :

Remplir le bon ci-dessous et joindre un chèque. Libeller le chèque à l'ordre de l'ADF-PCF 86, puis l'envoyer au PCF 140 Grand'Rue 86000 Poitiers en précisant si vous souhaitez conserver l'anonymat sur votre don.

SOUSCRIPTION 2016

Je verse €

Nom - Prénom

Adresse.....

- Je souhaite que mon don soit anonyme
- J'accepte que mon nom soit publié parmi les donateurs

Libeller le chèque à l'ordre de l'ADF-PCF 86 (association de financement du PCF 86)
L'adresser à l'ADF-PCF 86, au 140 Grand Rue, 86000 Poitiers

Conformément à la loi, un reçu vous sera adressé en temps utile pour bénéficier d'une réduction fiscale.

L'agenda : Avril

À CHÂTELLERAULT Journées de la terre palestinienne. Vendredi 15 avril à 18h, salle de la Gornière. Diaporama, skype en direct de Gaza, repas 5 € (réservation auprès d'Amine : 06.63.89.95.23), concerts, ventes de produits palestiniens et de livres.

Pesticides : l'alerte des médecins. Conférence débat le jeudi 21 avril à 20h30, salle Camille-Pagé, entrée libre.

2017 : quelle France voulons-nous ? Quel rassemblement, quel projet pour reconstruire une alternative à gauche. Rencontre débat mercredi 27 avril à 20h salle Camille Pagé. Avec : Christian Picquet, fondateur du Front de gauche, responsable du PCF, Gisèle Jean, maire de Queaux, vice-présidente de la communauté de communes du montmorillonais, et Daniel Sanchez, syndicaliste, responsable national.

Congrès de la section de Châtelleraut. Vendredi 20 et samedi 21 mai (lieu à déterminer).

À GENÇAY Merci Patron ! Projection au cinéma de Gençay le lundi 11 avril en présence de Sylvain Laporte, journaliste à Fakir.

À POITIERS Elena ou la mémoire du futur. Théâtre-débat autour de Tchernobyl et du nucléaire. Lundi 11 avril à 20h30 au Local (participation au chapeau).

Démonstration : l'imprimante 3D. Les 12, 13, 14, 15, 19, 20, 21,

22 avril à 11h à l'espace Mendès-France (entrée libre).

Le Viandox de Fred Abrachkoff. Mardi 19 avril à 19h30 au bar Le Zinc.

La LDH pendant la seconde guerre mondiale. Conférence de Gilles Manceron, jeudi 28 avril à 18h30 à l'espace Mendès-France.

Prochain pliage de la Vienne démocratique. Ouvert à tous les camarades, mercredi 4 mai dès 9h à la fédération, suivi d'un repas convivial.

Congrès de la section de Poitiers. Jeudi 12 mai et mardi 17 mai (lieux à déterminer).

Marche mondiale du cannabis. Place du Maréchal-Leclerc, le samedi 7 mai de 14h à 18h.

Collectes de sang

Blanzay. Jeudi 14 avril de 15h à 19h salle polyvalente.

Bonneuil-Matours. Jeudi 21 avril de 15h à 19h salle des activités.

Champagné-saint-Hilaire. Mercredi 13 avril de 15h à 19h salle des fêtes.

Dienné. Vendredi 15 avril de 15h à 19h salle polyvalente.

Le Vigeant. Lundi 25 avril de 15h à 19h salle des Pradelles.

Lussac-les-Châteaux. Lundi 11 avril de 15h à 19h salle Michel-Maupin.

Mirebeau. Lundi 18 avril de 15h à 19h salle des fêtes.

Oyré. Samedi 23 avril de 8h30 à 12h salle des fêtes.

Poitiers. Mardi 12 avril de 10h à 14h et jeudi 14 avril de 14h à 18h place du Maréchal-Leclerc.

Saint-Jean-de-Sauves. Mercredi 20 avril de 15h à 19h salle polyvalente.

Savigné. Mardi 19 avril de 15h à 19h salle de la mairie.



Déposée le 06.04.2016

LA VIENNE DÉMOCRATIQUE



La Vienne Démocratique

Journal de la Fédération du Parti Communiste Français de la Vienne.

n°1043 - Avril 2016 - 2,50 €

Sommaire

P3 : Éditorial et abonnement VD

P4 : Portes ouvertes pour 2017

P5 : Loi Travail, le 31 mars

P6-7 : Section de Poitiers - le Comas

P8 : 2017, une autre voie pour la France ?

P9 : Vie du Parti

P10-11 : Lutte à Laborit

P12 : La place de l'arbre dans la ville

P13 : Finances et souscription

p14 : Agenda / Sommaire / Ours

Édité et imprimé par la Société des Editions du Poitou

140 Grand Rue - 86000 POITIERS - Tél. 05 49 55 12 33

SA (99 ans), Capital Social 3049 euros

Gérant : Éric RIMBAULT

Représentant légal, Directeur de la publication : Yves JAMAIN

N° ISSN 0398-72X. Commission paritaire N°0914P11460.

La Vienne démocratique est réalisée avec des logiciels libres.